



Actualités

<http://preprod.creonnais.alienor.com/actualites/>

Organisation Centres de Loisirs

La Communauté de Communes du Créonnais communique sur la nouvelle organisation des centres de loisirs à partir du 1er septembre 2024



Créon, le 24 janvier 2024,

A destination des Familles du
Territoire Créonnais

Affaire suivie par Célia OPRESCO (05.57.34.57.06, courriel : referente.ej@cc-creonnais.fr)
Nos réf : AZ-PB-CO / 11-2024

Objet : Organisation des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) 2024

Madame, Monsieur, chers parents,

En ce début d'année 2024, les élus de la Communauté de Communes du Créonnais (CDC) se joignent à nous pour vous présenter tous nos vœux de santé, joie et réussite.

Une fois n'est pas coutume, nous avons souhaité, par ce courrier, nous adresser à vous afin de vous informer des grands changements qui nous attendent cette année concernant l'accueil de vos enfants sur les temps périscolaires (mercredis) et extra-scolaires (vacances scolaires).

En effet, afin de répondre à la mutation de notre territoire, mais aussi aux attentes et besoins que vous nous faites connaître via les enquêtes régulières qui vous sont adressées, le bureau communautaire, constitué notamment de l'ensemble des maires du Créonnais, souhaite impulser une nouvelle dynamique en matière d'Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), une dynamique qui nécessite une évolution de nos services et de notre organisation.

Ainsi, nous vous informons, qu'à compter du 1^{er} septembre 2024, la gestion de l'ensemble de l'activité ALSH Loisirs, Sports et Jeunesse sera transférée, par conventionnement (mandatement pluriannuel) à la Fédération Léo Lagrange Sud-Ouest. Jusqu'au 31 août, l'activité ALSH reste sur une répartition des sites et des accueils entre Loisirs Jeunes en Créonnais et La Fédération Léo Lagrange Sud-Ouest.

Nous tenons d'ailleurs à préciser le cadre de ce changement d'opérateur qui se fera dans le plus grand respect des équipes de l'association LJC dont la totalité du personnel se verra proposer de rejoindre la Fédération Léo Lagrange Sud-Ouest dans les conditions de leur contrat de travail actuel.

Cette période de transition, qui débute dès à présent, s'accompagnera également de nouvelles offres, des nouveaux services en lien avec les attentes des familles du Créonnais :

- Augmentation des places les mercredis.
- Création d'un nouveau site ALSH 3/12 ans afin d'améliorer le maillage du territoire.



- Possibilité d'accueillir vos enfants en demi-journée pendant les vacances scolaires, à l'image des mercredis actuellement.
- Des activités sportives proposées et encadrées par des éducateurs sportifs dans tous les ALSH du territoire, et ce dès 3 ans.
- Création d'un « Comité Consultatif des Familles » pour les parents qui souhaitent s'investir dans l'organisation des ALSH.
- Remise en place d'un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité au collège de Créon.
- Création d'un projet éducatif à destination de la jeunesse avec davantage de « hors les murs » afin d'aller à la rencontre des jeunes.
- Création d'un groupe de travail pour repenser la politique tarifaire aux familles qui se veut personnalisée et au plus près de la situation individuelle de chaque famille.

Ces nouvelles orientations sur la politique d'accueil seront progressivement mises en œuvre à partir de septembre 2024 avec pour objectif de toujours répondre davantage aux besoins dont vous nous ferez part dans le futur.

Veuillez, Madame, Monsieur, recevoir nos salutations les plus distinguées.

Monsieur Alain ZABULON
Président de la Communauté de Communes du Créonnais



Alain ZABULON
Le Président
Alain ZABULON

Madame Marie Christine SOLAIRE
Vice-Présidente en charge de
la Jeunesse, du Sport, de la Culture et de
la Vie Associative

Marie Christine SOLAIRE

Monsieur Benjamin AUDUREAU
Vice-Président en charge de
la Petite Enfance, l'Enfance et la
Parentalité

Benjamin AUDUREAU

